



SYNDICAT NATIONAL DES OFFICIERS DE PORT – FORCE OUVRIERE

Lorient, le 27 mai 2010

Compte rendu de la CAP Officiers de Port du 27 mai 2010

La séance a commencée vers 14h30.

SNOP FO présents :

C1 : M. EVAIN, P. PAGANI, D. BRICHE

C2 : E. ROELLINGER, M. DELAFOREST, T. GUERIN, H. PERROT

Administration :

B. THORIN, M. CHABANEL, P. CHAMAILLARD, H. THOMAS (DML 29), P. ROUX,
B. DUFUMIER (DML 76), L. BODINATE, M. BRACQ (GPM Rouen).

Secrétaire Adjoint de séance désigné : E. ROELLINGER

Le compte rendu de la CAP du 22 octobre 2009 est approuvé.

Cycle de mutations 2010 :

C1

- R. SPARATU / MARSEILLE (avec passage au grade de C1)
- D. HOUSSIN / PA GUADELOUPE au 01/10/2010

C2

- J. PAUTY / BORDEAUX
- Y. MOREL / Commandant NICE
- P. DOUCET / NANTES ST NAZAIRE
- A. GUYOT / LE HAVRE

Il a été débattu sur les situations particulières des mouvements pour le P.A. de la Guadeloupe et le poste de commandant à Boulogne.

Les postes susceptibles d'être proposés à la sortie concours sont :

- CHERBOURG
- BASTIA
- LE HAVRE (2)

Confirmation après que la CAP ait statué sur les mouvements concernant les OP pour le Guadeloupe et Boulogne.

Bonifications d'ancienneté :

Le service compétant n'étant pas disponible, car de nombreuses CAP sont en cours, un tableau de répartition nous sera proposé par CAP électronique.

Le principe sera différent de l'année passée, en effet il y aura moyen d'obtenir 1, 2 ou 3 mois de bonification fixés sur quotas minimum pour les augmentations de 2 et 3 mois.

Questions diverses.

- Nous avons demandé où en étaient les travaux d'audit PATEY ?
Rep. Un retard à la rédaction, résultats mi-juin.
- Nous avons attiré l'attention de l'AC sur la nécessité de réviser l'arrêté d'attribution des classes fonctionnelles pour les ports décentralisés ;
Rep. Le nombre de classes fonctionnelles passe de 47 à 49 pour les OPA. Il ne sera pas augmenté pour les C2 du fait que trois postes de C2 ont été modifiés en C1 (Bastia, Fort de France et port la Réunion).
- Nous avons demandé une possibilité de révision des effectifs de Boulogne.
Rep. Elle ne pourra être considérée qu'au regard de l'audit Patey.
- Nous avons demandé comment va être géré le poste libéré par D. Krolak à Calais.
Rep. Le poste va être diffusé vacant et un tour de mobilité par CAP électronique sera rapidement organisé. Les candidatures internes seront prioritaires sur celles de sortie de concours.
- Nous avons demandé dans quelles mesures les frais de déplacements pour entretien avant mutation, pourraient être pris en charge par le service.
Rep. La prise en charge des frais est à la discrétion du chef de service, ils ne sont pas obligés de mettre le candidat en mission.
Nous faisons remarquer qu'il est paradoxal de demander (imposer) à un candidat de se présenter à un entretien, sous peine de mettre un avis défavorable, et de ne pas lui accorder les remboursements de frais de déplacement.
B. THORIN précise pourtant, l'importance d'un contact avec un responsable du service ou le chef de l'unité d'accueil, (penser aux possibilités de visioconférence) en outre, M. BRACQ (GPM ROUEN) souligne également l'importance du « couple » directeur du port et commandant du port.

Vers 16H00 et après avoir souligné qu'il était toujours agréable d'assister aux CAP des officiers de port, B. THORIN clôt la séance.

Prochaine CAP, 12 octobre 2010.

Il y sera évoqué une révision du système de liste d'aptitude au passage au grade de C1.

La séance est close vers les 16h00.

Les représentants en CAP